

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3831 - Mardi 02 Mars 2021 - Prix : 200 Fc

COOPÉRATION UNION EUROPÉENNE-COMORES :

L'emploi et l'usage digital, des axes prioritaires



ENCORE + D'ACTION AVEC LES OFFRES CANAL+

MEN IN BLACK : INTERNATIONAL
EN MARS SUR **CANAL+**



DU 1ER AU 15 MARS 2021
FORMULE LE PACK
+ DECODEUR
A 17 000 KMF
AU LIEU DE 20.000 KMF*

LES OFFRES

CANAL+

*Offre valable aux Comores du 1er au 15/03/21 pour tout nouvel abonnement d'une durée d'un mois en paiement comptant à la formule **LE PACK à 16.000 KMF/mois**. Le décodeur est à 10000 KMF ou à 5000 KMF. Uniquement pour toute personne non abonnée au cours des 3 derniers mois. Voir conditions et autres offres en cours en boutiques CANAL+.

CANAL+ Réunion : S.A.S. au capital de 1.500.000 € - R.C.S. de Saint-Denis 352 827 646.

CAN 2022

Des arbitres ougandais et maliens pour Comores - Togo & Egypte

Quatre mois après les dernières joutes continentales, la campagne qualificative pour la CAN 2022 prendra fin ce mois-ci. Les Comores feront face au Togo et à l'Egypte à l'occasion de la 5^e et 6^e journée. La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé les dates ainsi que les officiels de ces deux rencontres.

Co-leaders du Groupe G, les Comores ne sont plus qu'à un point d'une qualification historique en Coupe d'Afrique des Nations. Fin du mois, les Coelacanthes vont boucler les éliminatoires de la CAN 2022 face au Togo et à l'Egypte. Des rencontres prévues respectivement le 25 et 28 mars. Une réception des togolais à Malouzi avant un déplacement au Caire. Les officiels de ces deux rencontres sont aussi connus.

Un quatuor ougandais officiera la rencontre de la 5^e journée entre les Comores et le Togo. Ssali Mashood sera au sifflet accompagné de ses compatriotes Dick Okello et Isa Masembe avec Ali Sabila Chelanget comme quatrième arbitre. Le commissaire du match

est le Somalien Aristide Kuevidjin. L'instance faitière a choisi par ailleurs le Comorien Ali Mohamed Assoumani comme officier Covid-19. Pour la dernière rencontre, c'est un quatuor malien dirigé par Boubou Traoré qui officiera au Caire face aux Pharaons. Il aura comme assistants Baba Aombouliba et Amadou Billy Jess. Jaoso Kani officiera en tant que quatrième arbitre.

La rencontre Comores - Togo délocalisée ?

Samedi dernier, dans une radio locale, le Secrétaire général de Fédération Togolaise de Football (FTF) Chirs Dakey a révélé que sa fédération a saisi la CAF pour trouver une alternative pour le lieu du match contre les Comores. La raison avancée est « la présence du variant sud-africain de la Covid-19 qui sévit dans le pays ». Le genre de requête que l'instance africaine essaie tant bien que mal de traiter ces dernières semaines. Deux rencontres de CAF Champions League ont été délocalisées au Burkina Faso et en Tanzanie en raison de la



situation sanitaire au Maroc et en Algérie. La requête togolaise peut-elle aboutir ?

A l'heure actuelle, il est difficile d'envisager une délocalisation du match Comores - Togo du 25 mars. La situation sanitaire semble être sous contrôle dans le pays en témoi-

gne les derniers bulletins du Ministère de la Santé. Les trois centres hospitaliers de prise en charge de la covid-19 se vident de ses patients. Tous les indices montrent que le pays est en mesure d'accueillir une rencontre internationale. La deuxième vague de la Covid-

19 est presque derrière nous. Les compétitions locales ont d'ailleurs repris depuis dimanche avec la Coupe des Comores. De quoi convaincre et rassurer la CAF de maintenir cette rencontre cruciale à Moroni.

Boina Houssamdine

CAN 2022

« Officiellement, nous ne sommes pas saisis par la CAF »

Accablé par la défaite de l'aller (1-0), la Fédération Togolaise de Football, profite du passage éclair, même un peu douloureux, du nouveau variant de la Covid-19 dans l'Archipel aux îles de la Lune, pour persuader la Caf de céder à sa caprice, caractérisée par la délocalisation du match (Coelacanthes # Éperviers) de la 5^e journée de la Can 2021 du 25 mars 2021 prochain. Au siège de la Ffc, le président de la FFC montre qu'ils ne sont pas encore saisis par l'instance africaine du football.

Effrayée par le court passage de la deuxième vague de la covid-19 dans l'Archipel aux îles de la Lune, la Fédération Togolaise de Football (Ftf) sollicite la délocalisation de la 5^e journée, comptant pour la Coupe d'Afrique des Nations (Can 2021), qui opposera au Complexe Omnisports Maluzini, les Coelacanthes des Comores aux Éperviers de Togo, programmée le 25 mars 2021 prochain. Dans cette perspective, elle aurait saisi la haute instance du football du continent pour programmer ailleurs ce coriace face-à-face.

Mais au niveau des Comores, le

président de la Fédération de Football des Comores affirme qu'ils ne sont pas encore saisis par la CAF. « Pour nous, ce ne sont que des simples rumeurs. La Ffc n'a pas été saisie officiellement par la Caf. Nous, nous ne saisisons personne pour réagir sur des rumeurs. Ce n'est pas commode », explique-t-il. Ce dernier montre que les Togolais

avancent comme argumentent la présence du nouveau variant de la covid-19 aux Comores.

De toutes les façons la 2^e vague a perturbé et affolé beaucoup des pays. Mais, grâce au strict respect des mesures barrières, la courbe des contaminations baisse notablement. Elle ne suscite plus la panique. Et si l'information s'avère fondée, et que

la Caf cède aux caprices des Togolais, quelle sera la réaction comorienne ? « Si la Caf nous saisit, on va réagir courtoisement mais fermement. Nous défendrons notre dossier jusqu'au bout », rapporte paisiblement le président de la Ffc.

Bm Gondet





Communiqué

Le 16 février 2021, un décret N°21-018 portant promulgation du code pénal est publié.

PARAGRAPHE III : DE LA FRAUDE ET FALSIFICATION EN MATIÈRE DE COURANT ÉLECTRIQUE ET D'EAU

ARTICLE 381 : quiconque, par quelques moyens ou procédés que ce soit, aura frauduleusement soustrait ou tenté de soustraire du courant électrique ou de l'eau sera puni d'un emprisonnement de six mois à 12 mois ou d'une amende de 500 000 à 1 000 000 de francs comoriens.

Seront punis à des peines portées au présent article.

1) Ceux qui, qu'ils soient ou non abonnés, auront trompé ou tenté de tromper l'exploitant ou le distributeur du courant électrique ou de l'eau, par quelque moyen ou procédé que ce soit, même par l'intermédiaire

re d'un tiers, sur la quantité réelle du courant électrique ou de l'eau livrée.

2) Ceux qui, par quelque moyen ou procédé que ce soit, falsifieront les compteurs électriques ou d'eau ou tout autre appareil de distribution d'électricité ou d'eau.

3) Ceux qui, connaissant la destination, mettront en vente ou vendront des appareils ou tout autre moyen ou procédé propre à effectuer les fraudes ou falsifications visées au présent article.

4) Ceux qui seront trouvés détenteurs des appareils ou tout autre moyen ou procédé propre à effectuer les fraudes ou falsifications énumérées au présent article.

COOPÉRATION UNION EUROPÉENNE-COMORES :

L'emploi et l'usage digital, des axes prioritaires

Suite aux longs échanges entre le gouvernement Comorien et l'Union Européenne sur les futurs axes de la coopération européenne pour la période 2021-2027 en soutien au Plan Comores émergent, l'ambassadeur de l'Union Européenne à Madagascar pour les Comores, Giovanni Di Girolamo a fait le tour des points essentiels avec la presse. Selon lui, trois grands axes sont fondamentaux : le pack vert et bleu, l'emploi et la gouvernance et le développement de l'usage digital.

En visioconférence ce lundi 01 mars, l'ambassadeur de l'Union Européenne à Madagascar pour les Comores Giovanni Di Girolamo est revenu sur les futurs axes de la coopération européenne pour la période 2021-

2027. Cette conférence avait comme objectif de rebondir sur les points prioritaires que l'Union Européenne compte contribuer sur le Plan Comores Émergent (PCE). Selon le diplomate, lors des échanges faits en visioconférence avec les autorités comoriennes, les options discutées répondent sur les thématiques clés identifiées pour le PCE.

« Des grands axes majeurs sont prioritaires à savoir le pack vert et bleu, surtout sur le renforcement du système agricole intégrant bien sûr la préservation de l'environnement, le soutien aux chaînes de valeurs alimentaires qui permettra au gouvernement d'assurer la sécurité alimentaire de la population. Le développement de l'usage du digital qui se veut transversale mais également l'emploi et la bonne gouvernance », montre-t-il, avant de réitérer l'enga-

gement d'accompagner les Comores vers l'émergence, dans le respect des valeurs fondamentales, de consolidation de la démocratie et des droits de l'homme.

Convaincu que la femme doit être un atout du développement du pays, le conférencier fait comprendre que l'Union Européenne se veut rassurante en favorisant les commerces par la création de l'emploi. « J'attache une grande importance à la protection des femmes et de la jeunesse dans notre coopérations future. La femme est un atout dans le développement du pays. Aujourd'hui, le but est de pousser ces femmes et jeunes dans l'insertion. La pêche, l'agricole et la transformation peuvent avoir un rôle important. Maintenant, nous allons voir avec les autorités comoriennes, la société civile et les partenaires,

quels sont les secteurs dans lesquels les Comores ont vraiment un riche développement et qui peuvent créer des emplois », poursuit-il.

Aujourd'hui le grand défi se concentre sur le développement de l'usage digital. « L'Union Européenne est ouverte aux échanges avec les autorités, la société civile et les opérateurs pour mieux voir comment faire pour le développement de ce secteur », dit-il. En ce qui concerne la bonne gouvernance, l'Union Européenne est consciente qu'elle est parmi les grands piliers du développement du pays. C'est pour cela que l'UE va travailler sur ce point avec la concordance des autorités.

Ce diplomate a montré par la suite que l'UE finance l'initiative Covax, qui permet aux pays en voie de développement de bénéficier du

vaccin. « Elle veillera à ce que les Comores puissent bénéficier de l'accès au vaccin. Et grâce à la coopération avec la France et la COI, on a pu acheminer des équipements médicaux pour la riposte à la Covid-19 », précise-t-il. Outre cela, des échanges additionnels ont été faits pour intégrer dans les piliers de la coopération européenne avec les Comores les thématiques de mobilité et migration, de lutte contre le terrorisme et sécurité maritime, qui se posent de façon plus pressantes au niveau national et régional et que le gouvernement comorien considère comme prioritaires.

Andjouza Abouheir

COM' AIR ASSISTANCE :

20 millions KMF d'achat d'un véhicule et 5 mois d'arriérés de salaire

Depuis le début de l'année dernière la société d'État Com'Air Services est confrontée à divers difficultés. Les employés accusent leur directeur général de s'occuper de tout sauf de l'essentiel.

La sourde oreille du directeur des Com'Air Assistance laisse sans voix ses agents. Cela fait plusieurs mois que ladite société est en chute libre. Parmi les

points chauds qui agacent le personnel, les 5 mois de salaires impayés. Pris de colère, un des agents lance encore un cri d'alarme aux autorités. « Pendant que ceux qui travaillent cumulent cinq mois d'arriérés de salaire contre six mois pour ceux qui sont au chômage technique pour cause de crise sanitaire de la Covid-19, notre direction vient de se payer le luxe de s'acheter une voiture neuve de marque KIA, pour un montant de plus de 20

millions de nos francs. Avec cette somme, elle pourrait bien verser un mois de salaire ne serait-ce qu'avec au taux de 50% afin de secourir les centaines d'agents, responsables de familles, qui vivent dans une situation intenable. L'on se demande quand est-ce que cette descente aux enfers prendra fin », s'emporte notre interlocuteur.

D'après ces agents, l'« incapacité » du directeur général à gérer la boîte ne fait que révéler son indiffé-

rent quant au devenir de la société. En effet, le système d'exploitation pour les enregistrements automatiques des passagers et des bagages (CUTE -SITA) est suspendue depuis février 2020, pour cause de factures impayées. « Avec ce même montant, la direction pouvait compléter le paiement de l'abonnement de notre système d'enregistrement automatique (SITA) qui se fait toujours attendre. Une situation qui impacte toujours les passagers.

Sans savoir les tonnes d'autres factures impayées, comme l'internet », souligne-t-il. Pour rappel, les agents de cet établissement public avaient sollicité en novembre 2020 aux autorités concernées, la mise en place d'une commission provisoire pour le bon fonctionnement de la boîte. En vain.

Andjouza Abouheir

RÉCONCILIATION ENTRE L'ARMÉE ET SANGANI

Les Sanganiens reconnaissent que leurs enfants "égarés" sont fautifs

Quelques jours après les échauffourées à Sangani, les notables de cette localité reconnaissent les erreurs de leurs enfants « égarés ». Et les deux parties se sont réconciliées en présence des ministres Houmed Msaidie et Ahmed Ben Saïd Jaffar mais aussi par la médiation de Jaffar Salim Allaoui.

Une réunion s'est tenue ce lundi 1er mars à la salle de conférence de la Mairie de Mutsamudu en présence des membres du gouvernement en vue de trouver une solution aux problèmes qui opposent l'armée et Sangani. D'emblée, un notable de Sangani pointe du doigt leurs enfants qui estiment qu'ils sont responsables de ce qui s'est passé à Sangani. « Nos enfants n'ont pas du tout réfléchi. C'est immature ce qu'ils viennent de faire », lance-il. Du côté du gouvernement, le fait de démolir un mur de la FCD et jeter des pierres est vraiment flagrant. « Les jeunes qui ont osé attaquer le camp ont commis une erreur grave, une erreur qui aurait tourné au fiasco », indique Ahmed Ben Saïd Jaffar avant de

donner un conseil particulier aux jeunes de cette localité. « Faisons en sorte que de tels agissements ne se répètent plus jamais. Le camp de la FCD à Sangani n'est là que pour protéger la localité », avance-t-il, avant d'ajouter que « l'Etat, c'est nous tous. Un jeune Sanganiien peut

être haut responsable de ce pays demain ».

Quant au procureur général près la cour d'appel de Mutsamudu, il a insisté sur la véracité des faits et demande un fair-play tout en montrant que la valeur de cette réunion n'est rien d'autre que la réconcilia-

tion. Appuyé par le premier adjoint de la Mairie de Mutsamudu, Ahmed Salim qui envoie un message de paix. « Celui qui a commis une faute doit le reconnaître et demander pardon. Acceptons que l'armée a eu pitié, sinon on allait écrire une autre histoire à l'heure où nous y sommes

», dit-il.

Un Hatub et notable de Sangani, connu sous le nom de Ba Binti reconnaît l'erreur de leurs enfants. « Nos enfants boivent et fument. Nous n'avons pas raison, et même si on l'avait raison, on l'a piétiné par nos propres réactions, souligne-t-il. Avant de venir ici, on savait qu'on avait commis une faute grave. Depuis samedi on n'a pas dormi, en réfléchissant comment on rétablira la paix à Sangani. Nous vous demandons monsieur le procureur de libérer les innocents qui sont entre vos mains ».

Pour l'armée, le commandant Fazul montre que « ça fait 5 ans depuis que je suis à Sangani. Je suis Sanganiien et la constitution valide mes propos. Nous sommes toujours en bonne entente avec les Sanganiens ». Et d'ajouter que « j'accepte que mes hommes sont parfois agités sur le terrain. Si ce sont mes hommes qui sont fautifs qu'ils soient pardonnés. Il faut noter que Jaffar Salim Allaoui est le vilebrequin de cette réconciliation.

Nabil Jaffar



CULTURE-PEOPLE

Djambsaid s'en prend au duo Titi et Bil Wiz

Djambsaid semble ne pas apprécier le style de texte du duo Titi et Bil Wiz. Dans un freestyle lancé en février dernier, le membre d'Interface Prod traite les auteurs de l'album « Mwana Damu » de « mécréants ». Une attaque que les deux rappeurs choisissent ne pas répondre.

Entre Djambsaid et le duo Titi le Fourbe et Bil Wiz les clashes sont lancés. Tout a commencé lorsque le rappeur d'Interface Prod diffuse le 21 février dernier sur sa chaîne Youtube le freestyle intitulé Djirma Gang. Près de 2 minutes sur les-

quelles le natif de Hantsambou vise directement le duo auteurs de l'album Mwadamu (L'Humain) qui depuis sa sortie suscite des critiques de tout genre. violement, Djambsaid s'en prend à ses deux compatriotes et affirme être « le guerrier à qui on doit du respect » et que « il est venu combattre tous ceux qui voudraient offenser la religion musulmane ».

« Bil Wiz na Titi wadjirendé kawo makafiri/ Ngamino woupanga Djambsaid hounou mindékatili/ Ngamdjo Mpouwani yézitsoi (Bil Wiz et Titi se prennent pour des mécréants/ J'ai l'épée, Djambsaid, ici je suis le tueur/ Je vais vous

égorger) », chante le jeune rappeur sans langue de bois affirmant que le duo a peur de lui. Une façon pour lui de les inciter à réagir et à répondre par un son de leur part. Pour affirmer son opposition avec le duo, auteur de Mwadamu, l'auteur de Roho Ya Dhahabu et A Genoux, dit être vêtu en « Blanc » contrairement à eux qui sont vêtus en « Noir ». Le duo qui n'a pas encore répondu promet de ne pas répondre car pour eux « ce sont des futilités ».

A.O Yazid



INTEMPÉRIES

Les caniveaux de la route Sima-Moya ont causé des inondations à Nindri

Nindri et Bandrani Ya Vouani, deux localités respectivement de la commune de Moya et de Vouani sont victimes d'inondation à cause des caniveaux de la RN23 en cours de chantier. Ces caniveaux en forme de cubes rectangulaires enfermés n'arrivent pas à évacuer l'eau normalement et ce sont les foyers les plus proches qui paient les dégâts. A Bimbini aussi, les fortes pluies ont favorisé des inondations.

Des citoyens lancent des cris d'alarme et réclament réparation des dégâts. La vague déferlante de ces eaux pluviales non conduites normalement par les caniveaux ont endommagé des mobiliers et appareils électroménagers selon des vidéos qui circulent dans les réseaux sociaux. Les réclamations des victimes se plombent sur

le dos de l'entreprise engagée à réaliser les travaux d'assainissement de cette route de près de 27 km, qui d'ailleurs avancent à la cadence d'escargot et limace (confiés à l'entreprise française EIFFAGE). « Nous allons réclamer chez qui ? Nous ne connaissons qu'EIFFAGE », lance un citoyen de Nindri. Certains riverains tirent à

boulet rouge directement sur l'entreprise.

Selon nos informations, la société EIFFAGE responsable de la réalisation de cette route réagirait par voie de presse prochainement. « La société Eiffage nous a répondu qu'elle est là pour une route et non pour la population », fustige un habitant avant de préciser que « les anciens caniveaux canalisent les eaux. Et quand EIFFAGE concevait ces nouveaux, le village l'a interpellé mais elle a fait la tête dure et nous voilà aujourd'hui inondés et nous ne savons nulle part aller ». Parmi

les victimes, une avait un magasin de ciment. Parmi les images publiées, ce magasin transformé en piscine n'est pas le seul. Une femme avait un magasin de riz et tout a été emporté par les eaux.

A Anjouan, les fortes pluies de ces derniers jours ont transformé la chaussée en nids de poule devenant une sérieuse ruissellement. Pourquoi les routes de l'île n'arrivent même pas à respecter la durée de garantie ? Selon un ingénieur en la matière, on triche à la base. « Au lieu de faire des choses sérieuses, dès la mise en place de la couche d'imprégnation,

on commence la triche. Celle-ci est celle de la protection qui repose la couche de latérite dont son rôle est de contribuer à l'amélioration de la chaussée et renforce la protection mécanique, thermique et hydraulique par l'imperméabilisation avant de conclure que « la durabilité d'une route dépend de la construction de voies de canalisation des eaux usées, qui restent l'ennemie farouche de toute route ».

Nabil Jaffar

HABARI ZA UDUNGA

La gestion axée sur les résultats, une opportunité pour qui sait, où il veut aller !

"Nul Vent n'est favorable à qui ne sait où il va." Sénèque ...

Tout le monde a plus ou moins, entendu parler de la gestion axée sur les résultats, en vogue dans les organisations internationales et dans un certain nombre de pays. En effet, durant ces dernières décennies les gouvernements du monde entier ont subi et subissent des fortes pressions pour démontrer qu'ils utilisent efficacement les deniers des contribuables.

Les préoccupations de l'opinion relatives à la réduction de la dette extérieure, la baisse de confiance dans le leadership du microcosme politique, la mondialisation de l'économie, le libéralisme sauvage et par conséquent, une concurrence accrue sur le marché global ont contribué à l'apparition de démarches de gestion axée sur le rendement et les résultats dans le secteur publique

dans beaucoup de pays.

Il serait, peut-être bon, que chez nous, dans les îles de la lune, où il est difficile de se faire une idée de ce qui se fait réellement pour le pays, que le microcosme politique sous les cocotiers se fixe des résultats à atteindre au lieu de se lancer dans des discours dithyrambiques à n'en plus finir à chaque chant du coq et coucher du soleil. Il faudrait que partout, la gestion axée sur les résultats fasse son petit bonhomme de chemin. Mais connaissant les pratiques et la mentalité des habitants des îles de la lune, il ne faudrait pas se faire trop d'illusions sur le temps qu'il faudra consacrer à cette nouvelle façon de travailler.

Pour la plupart d'entre nous, les résultats se résument aux activités que nous menons dans notre travail au quotidien. La notion de résultat n'a pas encore eu de contenu concret dans notre travail de planification.

Or cette situation est devenue la cause première des blocages que nous observons un peu partout dans nos administrations et autres hauts lieux où le microcosme excelle, c'est-à-dire dans la fameuse superstructure. Ce qu'il faudrait, c'est de faire en sorte que nos politiciens et grands commis de l'État s'approprient la gestion axée sur les résultats pour qu'enfin, la masse puisse se faire une idée plus précise de la destination que prend le pays.

Combien d'entre nous s'interroge chaque jour, sur ce que demain sera fait, dans la mesure où il y a une absence totale de lisibilité du discours politique, pour ne pas dire de la pratique politique. On dit souvent que les gens ne font pas la politique pour aller au paradis, soit ! Mais encore faudrait-il qu'elle donne des raisons d'espérer pour un futur proche et non l'impression de s'en éloigner à mesure que l'on s'en

approche.

Pour sortir de la politique 'makri' et du 'msetro' dont nous sommes si familiers, il est nécessaire de se fixer des résultats tangibles pour le bien de tous. Mais, dans un premier temps, on pourrait se demander à quels résultats nous voulons aboutir avec la multiplication des

structures actuelles et leurs nombreuses cohortes de chefs sans mandats précis ? A moins qu'on veuille se complaire, comme toujours, dans le rythme ambiant, porteur cela va de soi, des désillusions futures.

Mmagaza

La Gazette des Comores
Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssof
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar

Riwad
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

SOCIÉTÉ :

Les pêcheurs iraniens portés disparus ont été retrouvés

Le bouter des pêcheurs iraniens a été retrouvé au large des îlots de Nioumachoi à Mohéli après trois jours de recherches par la garde-côtes avec des agents de la police. Ces rescapés se trouvent actuellement à la brigade de la gendarmerie de Moroni.



Bouter iranien.

Ils étaient au total de sept personnes dans le bouter, contrairement à la première version qui faisait état de cinq pêcheurs dont deux ont été embarqués vers Miringoni-Moheli le mercredi 24 février. Selon des sources autorisées, les recherches coordonnées par le colonel Hamza, patron de la garde-côtes, ont amené jusqu'au large des îlots de Nioumachoi où se trouvait le bouter qui était porté disparue avec à son bord, cinq pêcheurs iraniens.

Pour rappel, des pêcheurs de la Grande-comore avaient secouru deux Iraniens qui se trouvaient dans ce bouter perdu depuis deux mois. C'était le commandant et une autre personne. Ils étaient conduits jusqu'à Miringoni où ils ont été pris en charge par la gendarmerie puis la police. Les démarches de recherches du bouter, qui se trouvait pour-

tant à une vingtaine de kilomètres des côtes, n'avaient débuté que 7 h de temps après pour retrouver les cinq personnes restantes.

Ils ont tous été retrouvés sains et saufs mais extrêmement fatigués. Plusieurs bateaux et pêcheurs étaient venus à leur secours puis ils ont été ramenés à Moroni avec leur bouter. Ils se trouvent actuellement aux mains de la brigade de la gendarmerie.

L'hélice de leur embarcation,

selon nos sources, avait subi un choc et a été brisée ce qui aurait causé cette disparition. Ils ont ensuite été remorqués, après plusieurs semaines, selon toujours nos sources, par un bateau qui les a largués sur les eaux comoriennes. C'est alors que ces pêcheurs grands comoriens les ont retrouvés au large de Miringoni Moheli.

Riwad

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Commissariat National de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

**Avis d'appel à candidature de recrutement de trois (3) consultants Nationaux:
psychologue, prévention et protection des violences basées sur le genre**

Localisation: un(1) Ndzواني, un(1)Ngazidja, un(1)Mwali
IDENTIFICATION

Titre du poste: Consultant Psychologue, Protection et Prévention et prise en charge des Violences basées sur le Genre

Rapporte à: Commissariat Nationale à la solidarité, à la protection sociale et à la promotion du genre

Travaille en collaboration avec: Tous le personnel du centre d'écoute et de prise en charge/ ou autres structures de lutte contre les VBG.

Durée du contrat: 8 mois (à partir du 10mars 2021)

Lieu d'affectation: Centre d'écoute et de prise en charge un(1)Ndzواني, un(1) Ngazidja, un(1) Mwali

I.CONTEXTE DE LA MISSION

La prévalence de la violence basée sur le genre notamment la violence sexuelle reste très élevée. Les centres d'écoutes au niveau national ont reporté et pris en charge 2251 cas de viols, dont 413 en 2016,560 en

2017, 698 en 2018, et 580 en 2019. Dans ce contexte, la prise en charge psychologique des victimes de violences basées sur le genre (VBG) représente un enjeu crucial dans le parcours de résilience du/de la survivant(e). Il apparaît donc indispensable, au stade de l'évolution des centres d'écoute et de prise en charge des VBG surtout dans cette période de COVID 19 de disposer un personnel pour la prise en charge psychologique des survivant(e) s de VBG.

Ainsi, l'UNFPA, se propose de contribuer à la prise la charge psychologique des survivants (es) des VBGs à travers le commissariat à la solidarité, à la protection sociale et à la promotion du genre en recrutant trois psychologues en appui aux centres d'écoute. La mission s'exécutera sous forme de permanences psychologiques aux centres d'écoute et de prise en charge. Toutefois, le psychologue pourrait être déployé sur le terrain et dans les autres structures des ONGs nationales et ou organisation de la société civile en cas de besoin. Le psychologue effectuera des séances

d'entretien et de suivi psychologique du survivant (es) qui en ont besoin. De plus le/la psychologue pourra organiser en accord avec le centre d'écoute et de prise en charge toute activité pouvant contribuer au bien-être psychosocial des survivant (e) s et à la prise en charge psychologique des agents psychologiquement traumatisés.

Le/la psychologue consultant (e) travaillera en étroite collaboration les centres d'écoute et les ONGS et les personnels techniques de l'ONG notamment les responsables pour l'identification et la prise en charge des besoins d'accompagnement psychologique. il/elle aura aussi à former les agents des structures pour renforcer les capacités de résiliences du personnel des centres d'écoute et de prise en charge à faire face au stress. Plus d'informations, merci de cliquer sur ce lien https://comoros.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/tdr_consultant_psychologique_des_victimes_de_violences_sexuelles_03.02.2021_1.pdf

PATRIMOINE

Une histoire du collectif du patrimoine des Comores

Le collectif est né en France de la rencontre des associations Msaanda et Msaydiye, qui portèrent les premiers dossiers concernant la question dans l'Union. Il eu à cœur de faire reconnaître le patrimoine bâti de ces îles, dès le début des années 2000. Les premières actions auprès de l'UNESCO remontent à 2008. Conversation avec Fatima Boyer, la fondatrice et présidente du collectif.

"Si on m'avait dit en 2004, qu'aujourd'hui en 2020, nous n'y serions toujours pas, au Patrimoine Mondial. J'aurais ri » nous dit-elle d'entrée. A l'époque, armée de sa bonne volonté, de l'engouement des personnes l'accompagnant, le collectif avait présenté un premier dossier à l'UNESCO, visant à inscrire les monuments de l'archipel au patrimoine mondial de l'humanité. « Ce dossier était incomplet, mais nous l'ignorions » précise Fatima. Car il faut, au préalable, remplir un certain nombre de critères à caractère législatif et organisationnel, relevant de l'État. Le collectif s'est toutefois positionné au fil des années comme un partenaire, voire un interlocuteur privilégié, auprès d'organismes internationaux.

« Nous ne sommes pas au courant des avancées de l'État comorien en cette matière » se désole ainsi Fatima Boyer. Ce dernier a monté un comité d'expertise scientifique, qui devrait aider à délimiter les sites à classer, à protéger les monuments, à attribuer le statut de « site national » aux territoires identifiés. « D'ailleurs, il est question de verser le recueil des sultanats historiques des Comores au dossier. C'est une base documentaire photographique, réalisée à l'initiative du collectif par Suzanne Hirschi, Chirazade Nafa, leurs étudiants de l'école d'architecture de Lille, des étudiants de l'université des Comores, Pierre Blondin, ainsi que d'autres partenaires, mais il est incomplet » s'agace Fatima. « Le recueil est riche en images. Et notre interlocutrice à l'UNESCO était étonnée que nos îles regorgent de tant de trésors. Mais il manque l'histoire de ces bâtiments. Les historiens comoriens ont été sollicités pour apporter leur connaissance, mais ils n'ont pas répondu à notre appel ».

Le collectif partage une conviction : « la mise en valeur du patrimoine peut permettre un développement économique du pays et le label de l'UNESCO

nous donnerait une visibilité internationale ». Mais le projet est sans cesse retardé. « En 2005, nous étions peu informés et nos monuments méconnus. Avec l'aide d'un expert de l'UNESCO, une première mission d'expertise a permis d'identifier les sites à sauvegarder et à délimiter le dossier, qui devrait être inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial, site sériel « Sultanats Historiques des Comores ». Cette étude comprend les vieilles villes d'Itsandra, d'Iconi, de Moroni, de Mutsamudu et de Domoni. Depuis cette première mission, le collectif, sur proposition de Suzanne Hirschi, a proposé de rajouter d'autres sites, dont Fomboli à Mohéli, qui ne figurent pas sur la liste indicative publiée par l'UNESCO en 2007, soit deux années après la mission d'identification.

L'avancée du dossier de nomination n'est cependant plus dans les mains du collectif. La règle de l'UNESCO est d'avoir les Etats comme principaux partenaires. Aujourd'hui, l'action du collectif s'articule autour de campagnes de sensibilisation au patrimoine des îles, de formation de guide touristique, avec l'aide de Tourisme Sans Frontière, d'action de restauration et de sauvegarde du patrimoine depuis une dizaine d'année. Le patrimoine matériel des Comores est l'un des plus riches et les plus diversifiés de la Région Océan Indien, même s'il n'est pas entretenu. Les atouts majeurs, qui le différencient du patrimoine de Zanzibar, sont les bangwe, présents, principalement, à la Grande-Comore, et l'aménagement intérieur des palais, avec leurs poutres richement décorées et la diversité de leurs niches.

L'enjeu de leur sauvegarde est culturel et économique. Culturel, car ces monuments historiques témoignent d'un pan de l'histoire de l'archipel. La critique est néanmoins faite au collectif de ne s'attacher qu'à la sauvegarde du patrimoine de certaines familles mutsamudiennes. « Pourtant, c'est en 2008 que l'action de l'Ujumbe a démarré, et cela est dû au hasard. Nous étions aux Comores avec Pierre Blondin en 2008 pour participer à la mission universitaire d'identification et de relevés des sites et édifices avec l'ENSAPL. Cette mission s'est déroulée à Moroni, Iconi, Itsandra, Domoni et Mutsamudu ». Quelques jours avant l'arrivée aux Comores des étudiants, le corridor de l'Ujumbe s'est effondré. « Durant notre

séjour à Domoni, nous avons appris que l'Ujumbe allait être démoli. Pierre Blondin et moi avons accouru à Mutsamudu et fait un sitting devant la maison de l'ancien chef de L'État, Son excellence le président Sambi, afin de plaider pour l'arrêt de la démolition de l'édifice et pour sa sauvegarde ».

« Après cet effondrement, nous avons répondu en 2009 à un appel à projet Watch de World Monument Fund, une ONG qui publie des listes de sites en périls et qui les dote d'un fonds pour leur sauvegarde. Nous avons pu bénéficier de leur soutien. C'est ainsi que nous avons démarré le chantier de l'Ujumbe à Mutsamudu en 2011. Ce site n'était pas notre site emblématique, mais le hasard a fait évoluer les choses, différemment. Quant à Iconi, il est dommage que les acteurs de la ville n'aient pas réussi à concrétiser leurs actions, bien que le palais ait été inscrit au World Monument Found en 2013. Malheureusement, le collectif est une association avec peu de moyen et nous avons beaucoup de mal à maintenir des antennes viables hors d'Anjouan, où j'ai nombre de contacts de par mes origines » confie Fatima Boyer.

L'enjeu économique est aussi là. Car la restauration et l'exploitation de ces édifices pourraient générer des emplois. « Sur le chantier de l'Ujumbe, les ouvriers venaient des quatre coins de l'île d'Anjouan, les matières premières telles que la chaux étaient achetées à Moya, les artisans de Ouani et les quincailleries de Mutsamudu étaient sollicités et ont bénéficié des retombées économiques du projet. Lors des chantiers et colloques organisés, nous avons logé le chef de chantier et nos hôtes à l'hôtel Papillon et à l'Hôtel Al Amal, où nous avons organisé un buffet. Des commerçants de la médina ont profité de cette activité pour vendre des collations aux équipes du chantier. Il est dommage qu'aujourd'hui les Comoriens ne voient pas le bénéfice économique qu'ils pourraient tirer de la mise en valeur de ce patrimoine. Il est triste que les responsables politiques ne s'emparent pas du sujet ».

L'action du collectif est partie du constat que nombre de monuments étaient laissés à l'abandon, à l'état de ruine ou de déchetterie. Le collectif pense que la mise en valeur de ces monuments sera une source de fierté et de richesse pour la communauté. « Le rôle du collectif a été et est toujours de solliciter



Fatima-boyer.

auprès de divers organismes les fonds nécessaires à la reconstruction de ces monuments. Le premier a été la citadelle de Mutsamudu et le second l'Ujumbe, dont le chantier est toujours en cours. Malheureusement, le projet d'Iconi et le palais Dhwahira sont tombés à l'eau. Pour l'Ujumbe, nous avons organisé une campagne de crowdfunding, afin de financer une mission de trois mois, permettant de finir la maçonnerie extérieure. Car les financements du ministère de la culture française et du World Monument Found n'étaient pas suffisants ». La réalisation de ces travaux s'appuie sur l'expertise de Pierre Blondin, architecte, et du C.H.A.M, une association intervenant dans la restauration de sites patrimoniaux en France et en Outre Mer.

Enfin, se pose aussi la question du devenir de ces monuments, une fois restaurés. Fatima confie apprendre de ses erreurs. « Pour la citadelle nous avons mené une étude de marché : une buvette implantée dans un jardin thématique de fleurs, participant à la composition des colliers, nous avait paru viable et positif pour la vie du quartier et de la ville. Bien gérée, la citadelle aurait pu générer des fonds pour son entretien. Nous avons fait l'erreur de ne pas avoir conduit la réflexion et l'exigence de la gestion du site avec la Mairie de Mutsamudu. Une fois rendu à la ville de Mutsamudu, le projet ne s'est pas concrétisé. L'usage de la citadelle est devenu saisonnier, sans que les revenus dégagés ne fussent à son entretien. Pour l'Ujumbe, nous souhaitons échanger autour de la table avec

la mairie et les occupants du quartier. Notre proposition est de faire déménager une partie du CNDRS au rez-de-chaussée pour y créer un musée, et de réserver la salle d'apparat pour des expositions, des cérémonies, des colloques à l'étage ».

Le collectif s'interroge par ailleurs sur sa difficulté à mobiliser autour de son action, aux Comores ou au sein de la diaspora. « Il faut comprendre qu'au sein du collectif, l'action est majoritairement bénévole. Les subventions servent à rémunérer les experts et les travailleurs. Ce qui a dû en décourager plus d'un. L'autre fait est que les Comores connaissent une crise identitaire. Aujourd'hui, le ministère de la culture est davantage engagé dans la réussite sportive de l'équipe de foot que dans la préservation et la valorisation de la culture. Comment penser que la population puisse s'intéresser à sa propre culture, alors que les dirigeants la négligent. Enfin, je n'achète pas cette raison qui serait que la majorité des Comoriens ne s'intéressent pas au patrimoine, parce qu'il ne parlerait qu'à une certaine classe de la population. Ces monuments ont autant de potentiel d'attractivité que le Trou du prophète ou les plages de Mitsamiouli. Je n'ai pas construit ces bâtiments. Ils sont là ! Alors plutôt que de les laisser s'effondrer, je les répare ! Que restera-t-il de notre histoire si nous laissons ces monuments disparaître ? L'ylang-ylang ne peut pas être notre seul emblème ».

**Propos recueillis par
Abdul Affour Jouwaline
(Muzdalifa House)**